Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/20-848-1192 du 30/03/2020

# MOUVEMENT DES DIRECTEURS-ADJOINTS CHARGES DE SEGPA DE COLLEGE AU TITRE DE LA RENTREE SCOLAIRE 2020

Référence : Décret n° 81-482 du 8 mai 1981 modifié

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Directeurs adjoints chargés de SEGPA - Mesdames et Messieurs les principaux de collège dotés de SEGPA - Messieurs les Inspecteurs d'Académie-Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale

Dossier suivi par : Mme PETRUCCI - Gestionnaire des personnels de direction - Tel : 04 42 91 73 71 - aurelie.petrucci@ac-aix-marseille.fr - Secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le mouvement des directeurs – adjoints chargés de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté de collège organisé au titre de la rentrée scolaire 2020 aura lieu début **JUILLET 2020**.

Les demandes de mutation seront établies à l'aide du formulaire ci-joint.

Le nombre de vœux est limité à 6.

Les demandes revêtues de l'avis du chef d'établissement et de l'IEN compétent seront transmises pour le **vendredi 15 Mai 2020** à la Direction des Services Départementaux de l'éducation nationale :

- *Département des Alpes de Haute Provence :*
  Gestion des ressources humaines à l'attention de Madame RICHELME Sandra,

- *Département des Hautes Alpes* :
  Gestion des personnels à l'attention de Valérie MAURILLAC

- *Département des Bouches du Rhône :*
  Division des personnels enseignants 1er degré-bureau des actes collectifs (mouvement 13) à l'attention de Madame GUERRINI Laury,

- *Département de Vaucluse :*
  Pôle du 1er degré-bureau gestion collective et formation à l'attention de Madame CANAVESE Sabine.

Les Inspecteurs d'Académie - Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale, après avoir porté leurs avis, m'adresseront l'ensemble des demandes de mutation accompagnées d'un bordereau nominatif ainsi que la fiche informatique individuelle de synthèse de chaque candidat pour le **mercredi 3 Juin 2020**.

Les personnels intéressés par une affectation dans un EPLE labellisé REP, REP+ sont invités à joindre à leur dossier de mutation toute pièce utile pour l'examen de leur demande et à expliciter leurs motivations.

Liste académique complète des SEGPA labellisés REP et REP+ (postes non vacants et postes vacants):

SEGPA - CLG Anselme Mathieu à Avignon (REP+)
SEGPA - CLG Jas de Bouffan à Aix-en-Provence (REP)
SEGPA - CLG Lou Garlaban à Aubagne (REP)
SEGPA - CLG François Raspail à Carpentras (REP)
SEPGA - CLG Paul Gauthier à Cavaillon (REP+)
SEGPA - CLG Alphonse Daudet à Istres (REP)
SEGPA - CLG Jules Verne Le Pontet (REP)
SEGPA - CLG Jean Giono à Manosque (REP)
SEGPA - CLG Louise Michel à Marseille 10 (REP)
SEGPA - CLG Jacques Prévert à Marseille 13 (REP+)
SEGPA - CLG Edouard Manet à Marseille 14 (REP+)
SEGPA - CLG Alexandre Dumas à Marseille 14 (REP+)
SEGPA - CLG Arthur Rimbaud à Marseille 15 (REP+)
SEGPA - CLG Jean Moulin à Marseille 15 (REP+)
SEGPA - CLG Henri Barnier à Marseille 16 (REP+)
SEGPA - CLG Marcel Pagnol à Martigues (REP)
SEGPA - CLG Miramaris à Miramas (REP+)
SEGPA - CLG Frédéric Mistral à Port de Bouc (REP+)
SEGPA - CLG René Cassin à Tarascon (REP)

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint à titre **indicatif** la liste des postes vacants à la prochaine rentrée scolaire, mais tout poste peut être sollicité. Les personnels sont invités à considérer que tous les postes sont susceptibles de se libérer par le jeu même du mouvement et à formuler les vœux d'affectation les plus larges.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Mialy VIALLET, Directrice des Relations et des Ressources Humaines*